

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Vers un nouveau plan à long terme pour les infrastructures
L'UMQ applaudit l'annonce du ministre Lebel**

Ottawa, le 30 novembre 2011 – L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a participé ce matin à l'annonce du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Denis Lebel, d'engager les consultations avec les provinces et les partenaires municipaux afin de mettre en place un nouveau plan à long terme pour les infrastructures. Ce plan succédera à celui actuellement en cours, Chantiers Canada, qui vient à échéance en 2014. Le travail se réalisera en trois phases : bilan des réalisations récentes, analyse des besoins en collaboration avec les partenaires et les experts et consultations des partenaires sur les priorités du nouveau plan. L'UMQ défendra les besoins propres au Québec.

« *L'UMQ est satisfaite de l'annonce d'aujourd'hui qui témoigne de la volonté du gouvernement fédéral de poursuivre les investissements et de travailler sur un plan à long terme pour la réhabilitation et le renouvellement des infrastructures, ce que les membres de l'Union ont toujours réclamé. Nous saluons le partenariat qui s'est développé au cours des dernières années entre les municipalités et le gouvernement du Canada. Pour l'UMQ, il est clair que le financement des infrastructures est une priorité dont les trois ordres de gouvernement sont imputables. En ce sens, nous ne pouvons que saluer la volonté du gouvernement fédéral de maintenir sa contribution financière et d'assumer sa part de responsabilité* », a déclaré le président de l'UMQ et maire de Rimouski, monsieur Éric Forest.

Ces dernières années, les investissements fédéraux ont permis de soutenir les municipalités dans leurs efforts visant à combler le déficit d'entretien des infrastructures estimé à 18 milliards de dollars en 2003. Un plan à long terme doté de ressources financières importantes aidera les maires et mairesses du Québec à développer des milieux de vie attrayants, d'attirer et de retenir de nouvelles populations ainsi que de la main-d'œuvre qualifiée. Le Québec et le Canada ont besoin d'infrastructures de qualité pour une province et un pays plus prospères.

Au Québec, les municipalités sont responsables de près de 60 % des infrastructures publiques. Cette charge représente un défi majeur à relever tant au niveau des coûts d'entretien que du renouvellement. Les besoins et les exigences en matière de transport et d'environnement sont grandissants et exercent une pression financière importante sur le budget des municipalités. D'ailleurs, celles-ci contribuent bien souvent au-delà de leur capacité de payer en plus de ne pas pouvoir compter sur les retours fiscaux dont bénéficient les gouvernements du Québec et du Canada.

Les consultations lancées aujourd'hui constituent une opportunité de discuter de ces enjeux qui sont au cœur de notre développement économique et social. « *Nous sentons chez le ministre Lebel une grande volonté à vouloir travailler en partenariat avec le milieu municipal, ce qui nous rend optimistes pour l'avenir. L'UMQ lui réitère son entière collaboration afin de poursuivre et atteindre nos objectifs communs, soit d'offrir aux citoyennes et aux citoyens des infrastructures sécuritaires, modernes et performantes* », a conclu monsieur Forest.

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de promouvoir le rôle fondamental des municipalités dans le progrès social et économique de l'ensemble du territoire québécois et de soutenir ses membres dans la construction de milieux de vie démocratiques, innovants et compétitifs. Sa structure, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise. Ses membres comptent près de cinq millions de citoyennes et de citoyens et représentent 80% du territoire.

- 30 -

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany, Directeur des communications
Tél. : (514) 282-7700, poste 265 / Cellulaire : (514) 910-7272